

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7818 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHLOU NABIL MAJED

Date de naissance : 09 11 1968

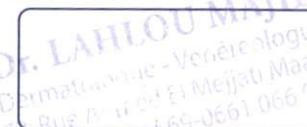
Adresse :

Tél. : 0661472046

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/05/2023

Nom et prénom du malade : LAHLOU NABIL MAJED Age : 60 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/01/2023	CR	CR	3000	DR. LATREILLE Signature : N° d'identification : 569-066 Date : 25/01/2023
12/01/2023	CR	CR	CR	DR. MAID Signature : N° d'identification : 569-066 Date : 25/01/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR 3219247	09/05/2023	B 1600 + Lut	1730,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Majid Lahlou

الدكتور مجيد لحلو

SPECIALISTE
DERMATOLOGUE - VENEREOLOGUE

Maladies de la Peau, du cuir Chevelu et
des ongles.

Maladies Sexuellement Transmissibles
Chirurgie Dermatologique

COSMETOLOGIE.

72, Rue Ahmed El Mejjeti - Mâarif
(EX.ALPES) - 2ème étage

CASABLANCA - Tél : 05 22 25 35 69
G.S.M : 06 61 06 69 78

اختصاصي
في أمراض الجلد والشعر
والأظافر
الأمراض التناسلية
جراحة الجلد
علم التجميل

زنقة أحمد الماجطي (سابقا ز- ذي زالب)
الطابق الثاني - المعاريف
الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 25 35 69
المحمول: 06 61 06 69 78

CASABLANCA, le

04/05/2023

↑ à l'ordre de Dr. LAHLOU. NABIL MAJID

- ① N-f's complète.
fer sérique.
② feritilisante.
③ dosage de la genc. vitamine D2+D3.
④ TS KU.
⑤ oxy.
⑥ V.S.
⑦ ⑧ dosage du cortisol urinaire.

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES RANDARONA
679, Bd Al Goss 20460 - Casablanca
Tél: 05 22 52 83 88
Fax: 05 22 21 92 41

Dr. LAHLOU MAJID
Dermatologue - Vénérologue
72, Rue Ahmed El Mejjeti Maârif
Tél: 05 22 25 35 69 - GSM: 06 61 06 69 78



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 9 mai 2023

Monsieur LAHLOU NABIL MAJD

FACTURE N°	185382
------------	--------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80
Vitesse de sédimentation -----	B	30
Glycémie -----	B	30
Fer sérique -----	B	60
Cortisol libre urinaire -----	B	450
Vitamine D -----	B	450
Thyrostimuline (TSH us) -----	B	250
Ferritine -----	B	250
		Total : B 1600

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 730,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Sept Cent Trente Dirhams

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 02 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82
Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr. Abderrahmane BOUMZERBA

Pharmacien Biogiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 09/05/23
Prélèvement effectué à 12:2
Edition du : 11/05/23

Monsieur LAHLOU NABIL MAJD
Docteur MAJID LAHLOU
Réf. : 23E555

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,28	M/mm ³	4,5 - 5,55
Hémoglobine -----:	16,0	g/100 ml	14 - 17
Hématocrite -----:	48	%	40 - 50
- V.G.M. -----:	90	μ ³	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	30	pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	34	g/100 ml	30 - 35

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----: 5 690 /mm³ 4000 - 10000

Formule leucocytaire

PLAQUETTES

Résultat -----: 209 000 /mm³ 150000 - 400000



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 09/05/23

Prélèvement effectué à 12:26

Edition du : 11/05/23

Monsieur LAHLOU NABIL MAJD

Docteur MAJID LAHLOU

Réf. : 23E555

Compte Rendu d'Analyses

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Vacuette Grainer)

			Normales
1 ^{ère} heure -----:	2	mm	< 10
2 ^{ème} heure -----:	4	mm	< 20

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas Roche C-311)

Glycémie à jeûn -----:	0,97	g/l	0,7 - 1,1
Soit :	5,4	mmol/l	3,88 - 6,11

Fer Sérique ----- :	118	µg/100 ml
---------------------	-----	-----------

Interprétation

Femme	25ans	: 37 - 165 µg/dl
	40ans	: 23- 134 µg/dl
	60ans	: 39 - 149 µg/dl
Homme	25ans	: 40 - 155 µg/dl
	40ans	: 35 - 168 µg/dl
	60ans	: 40 - 120 µg/dl
Enfant:	2semaines	: 63 - 201 µg/dl
	6 mois	: 28 - 135 µg/dl
	12 mois	: 35 - 155 µg/dl
	2 à 12 ans	: 22 - 135 µg/dl

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 09/05/23

Prélèvement effectué à 12:26

Edition du : 11/05/23

Monsieur LAHLOU NABIL MAJD

Docteur MAJID LAHLOU

Réf. : 23E555

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE URINAIRE

CORTISOL LIBRE URINAIRE

			Normales
Résultat -----:	26,58	µg/l	24 - 95
Soit :	12	µg/24 h	36 - 140
Diurèse -----: (sous réserve d'un bon recueil)	450	ml	

VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25 - Hydroxy) -----: 21 microg/l
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Interprétation :

Valeurs souhaitables : > 30 ug/l

Insuffisance : 10 à 30 ug/l

Carence : <10 ug/l

Toxicité : >100 ug/l



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 09/05/23

Prélèvement effectué à 12:26

Edition du : 11/05/23

Monsieur LAHLOU NABIL MAJD

Docteur MAJID LAHLOU

Réf. : 23E555

Compte Rendu d'Analyses

HORMONOLOGIE

Normales

T S H us-----: 1,42 µUI/ml 0,27 - 5
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

MARQUEURS

Ferritine ----- : 104 ng/ml
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

Enfants :	A la naissance :	150 à 450	ng/ml
	2 à 3 mois :	80 à 500	ng/ml
	4 mois à 16 ans :	20 à 200	
Femmes cycliques :		13 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées :		30 à 400	ng/ml
Hommes :		30 à 400	ng/ml

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA
679, Bd El Qods 20460 Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347